



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/1  
22 mai 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-cinquième réunion  
Bangkok, 14-18 juillet 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Etat des contributions et des décaissements.
5. Etat des ressources et planification :
  - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
  - b) Plans d'activités de 2008 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
  - c) Etat de la mise en œuvre des projets retardés et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

6. Mise en œuvre du programme :
  - a) Surveillance et évaluation :
    - i) Rapport sur la normalisation des programmes de travail annuels, des rapports périodiques et des rapports de vérification des accords pluriannuels et sur l'élaboration des profils de pays;
    - ii) Etude théorique sur l'évaluation des plans de gestion de l'élimination finale;
  - b) Rapports périodiques au 31 décembre 2007 :
    - i) Rapport périodique global;
    - ii) Coopération bilatérale;
    - iii) PNUD;
    - iv) PNUE;
    - v) ONUDI;
    - vi) Banque mondiale;
  - c) Evaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2007;
  - d) Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.
7. Propositions de projets :
  - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Amendements aux programmes de travail de l'année 2008 :
    - i) PNUD;
    - ii) PNUE;
    - iii) ONUDI;
    - iv) Banque mondiale;
  - d) Projets d'investissement.
8. Programmes de pays.

9. Secteur de la production :
    - a) Elaboration approfondie et analyse des questions relatives à l'élimination du secteur de la production des HCFC (décision 53/37 g));
    - b) Rapport du sous-groupe du secteur de la production.
  10. Analyse révisée des questions pertinentes relatives aux coûts du financement de l'élimination des HCFC (décisions 53/37 i) et 54/40).
  11. Evaluation des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (suivi des décisions 50/27, 51/38 et 54/42).
  12. Tétrachlorure de carbone :
    - a) Projet de rapport d'évaluation de l'étude sur l'élimination du tétrachlorure de carbone dans le secteur du chloralcali (décision 52/31 b)).
    - b) Utilisation du tétrachlorure de carbone comme matière première et agent de transformation, et coproduction du tétrachlorure de carbone dans les pays visés à l'article 5 (décisions 51/36 et 52/44).
  13. Comptes du Fonds multilatéral :
    - a) Conciliation des comptes de 2006 (suivi de la décision 54/41 b));
    - b) Etats financiers provisoires de 2007.
  14. Questions diverses.
  15. Adoption du rapport.
  16. Clôture de la réunion.
-

